



NOUVEAUTÉ

**VÉHICULE PÉDAGOGIQUE POUR LE
TRANSPORT DES ENFANTS SUR SITE**



N'hésitez pas à nous suivre :



www.pechetarn.fr



@FedepecheTarn81



FDaappma81

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Fédération du Tarn pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique
3 et 5 rue des jardins neufs - 81100 CASTRES
Tél : 05 63 35 55 56 – Fax : 05 63 51 16 65
Courriel : federation81@pechetarn.fr



**Initiation et
Découverte
de la pêche**



**UNE BONNE IDÉE
POUR LES PARENTS ?**

**FAITES DÉCOUVRIR LA PÊCHE
ET LES MILIEUX AQUATIQUES
A VOS ENFANTS !**

Mentions légales

Réalisation : Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - Impression : Imprimerie du Progrès - 81100 CASTRES
Ne pas jeter sur la voie publique.

LES ATELIERS PÊCHE ITINÉRANTS

Des Ateliers Pêche Itinérants à destination des enfants sont proposés dans tout le département, les mercredis après-midis de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires). Ils permettent aux enfants de s'initier au loisir pêche en adoptant un comportement autonome et responsable vis-à-vis de la nature et des milieux aquatiques.

Les différents Ateliers Pêche proposés sont :

pêche au coup pêche à l'anglaise pêche à la carpe en journée

pêche à la mouche pêche aux appâts naturels (TOC)

pêche aux leurres pêche à partir d'une embarcation (float-tube)

6 €
la séance
25 €
les 5 séances

LES STAGES DE PÊCHE

Pendant les vacances scolaires, des stages de deux jours consécutifs (mardi et mercredi) sans hébergement sont proposés de 9 h à 17 h (pique-nique fourni par les parents).

Le planning, le lieu et les thématiques des ateliers et stages de pêche sont consultables sur le site internet de la Fédération :

www.pechetarn.fr/peche-et-education/les-ateliers-peche-itinerants

30 €
le stage
par enfant

MON ANNIVERSAIRE À LA PÊCHE

Cette animation est encadrée par l'animateur fédéral. Elle permet de fêter son anniversaire au bord de l'eau au plus près de votre domicile tout en découvrant la pêche (6 à 12 enfants maximum âgés de 6 à 16 ans). Un cadeau est offert à chaque participant !

8 €
par enfant



LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES ATELIERS ET STAGES DE PÊCHE

- Etre âgé de 6 à 16 ans,
- Etre titulaire de la carte de pêche « découverte enfant » ou « personne mineure » de l'année en cours,
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche.

Obligation de s'inscrire au préalable auprès de l'animateur au 06 33 96 06 14 (places limitées). Possibilité de téléchargement du dossier d'inscription sur www.pechetarn.fr.

 **Tout le matériel (cannes à pêche, appâts, ...) est prêté gracieusement par la Fédération**



CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ
  
www.cartedepeche.fr